

Le stage forcé des chômeurs genevois

Décodage Des personnes en fin de droits sont ulcérées par le stage obligatoire d'évaluation à l'emploi.



Atelier meubles en carton Les participants sont évalués sur la base d'activités manuelles et bureautiques.

Image: Olivier Vogelsang

Les députés devraient s'emparer de ce sujet prochainement: le stage d'évaluation à l'emploi. Ce stage non rémunéré de quatre semaines est obligatoire pour les chômeurs en fin de droits. Il vise à déterminer leur capacité à se réinsérer sur le marché de l'emploi, avant de poursuivre la prise en charge par l'Hospice général, donc l'aide sociale.

Deux entreprises sociales, PRO et EPI, ont reçu pour mandat d'intégrer ces stages dans leurs activités de production. La mise en situation ressemble à une activité en entreprise d'une durée d'un mois, avec un encadrement et des horaires proches d'un véritable environnement professionnel. «Toutes les activités données ont un sens, insiste Sabrina Vezza, responsable chez PRO. Ce n'est pas occupationnel.» Pourtant, ce stage ne fait pas que des heureux, comme l'indiquent déjà deux rapports et plusieurs témoignages.

1 Rapport de la Cour des comptes

Un rapport de la Cour des comptes paru à la fin d'avril 2015 consacre un chapitre à ce stage. «Tel qu'il est actuellement organisé» il ne parvient «pas à atteindre pleinement ses objectifs», indique la Cour. Elle recommande que sa mise en œuvre soit davantage personnalisée (le bon stage destiné à la bonne personne au bon moment), afin de permettre une évaluation plus fiable de la capacité de réinsertion.

Les magistrats relèvent aussi que «le caractère réaliste et réalisable du projet professionnel peut difficilement être évalué par des intervenants ne connaissant pas le domaine concerné». Plus précisément, «les activités ne sont pas, sauf exceptions, adaptées au parcours et au profil des participants. Il est difficile d'évaluer correctement la capacité de travail de spécialistes dans des activités répétitives organisées sur le modèle des stages d'évaluation de la capacité de travail des bénéficiaires de l'assurance invalidité.»

Autre bémol mis en avant, «les personnes qui viennent en fin de droits sont souvent démoralisées et fragilisées. A l'arrivée en fin de droits à l'assurance-chômage vient s'ajouter la honte, voire l'humiliation de dépendre de l'aide sociale. En conséquence elles peuvent se sentir stigmatisées par des activités leur paraissant trop élémentaires.»

Par Sophie Simon

«C'est le goulag, dictatorial»

Christian*, la cinquantaine, travaillait dans les relations publiques: «Ce stage, c'est le goulag, c'est dictatorial. On nous donne rendez-vous à 8 heures du mat', on doit badger. On est comme des animaux dans un zoo, on nous regarde, on nous évalue. On n'avait pas le droit de répondre au téléphone alors que nous attendions tous des coups de fil de potentiels employeurs.

»On nous a demandé de réécrire un livre de recettes pour handicapés. Pourquoi me fait-on faire ça à moi, alors que je recherche un emploi et que je n'ai pas une minute à perdre? Les personnes qui nous encadrent ne savent même pas écrire le français correctement et elles nous engueulent si on finit les travaux trop vite! On nous a fait faire un atelier de fabrication de meubles en carton, cela sert-il vraiment à évaluer si quelqu'un est employable? Ils m'ont fait faire des rideaux en papier, j'avais 14 dimensions et je devais les coller sur le bord des fenêtres. On arrive à ce stage, on est déjà à bout de souffle après 18 mois de chômage, et on nous fait faire des activités débilitissimes. C'est aux antipodes de ce dont on a besoin. Je ne dis pas que ce stage ne doit pas exister, mais il faut qu'il soit encadré par des gens compétents et qu'on adapte les ateliers au profil de chacun.»

Le témoignage de Xavier*, dont le profil diffère – la trentaine, un diplôme de gestion – va dans le même sens: «C'est un non-sens, on est infantilisé, c'est une perte de temps. Au bout de trois jours, j'avais envie de partir. On se sert de nous comme de la main-d'œuvre gratuite.» **S.S.**

* Prénoms d'emprunt

«Me voici à la gare de triage»

Barbara*, la cinquantaine, travaillait

2 Rapport de l'Observatoire de l'aide sociale

Un autre rapport, émanant de l'Observatoire de l'aide sociale et de l'insertion, est paru en mai 2015. Il tire plusieurs constats. Premièrement, «l'inadéquation du contenu du stage aux compétences professionnelles, en particulier pour les personnes très qualifiées». Ce rapport cite le témoignage de Nadia, titulaire d'un CFC, qui dit s'être «ennuyée à mourir» alors que son travail consistait à mettre des stylos dans des boîtes et à superviser le travail de personnes handicapées qui faisaient cette même tâche.

Deuxièmement, le «sentiment d'infantilisation en lien avec un cadre excessivement rigide». Manuel y témoigne d'une «atmosphère très disciplinée qui fait penser à un milieu carcéral. Il était interdit d'avoir une bouteille d'eau.»

Autre élément, «le fait que le travail fourni profite à l'entreprise chargée de l'évaluation. En découle une incompréhension de devoir le faire gratuitement.» Raoul confie son sentiment «d'avoir été exploité». Seule Amandine estime tirer un «bilan plutôt positif du stage» et avoir «participé à des tâches intéressantes».

Le gouvernement attend un bilan pour prendre des mesures

Mauro Poggia est le conseiller d'Etat en charge de l'Emploi et des Affaires sociales. Interview.

Les retours d'expérience sur le stage sont plutôt mauvais...

Vous êtes peut-être tombée sur quelques déçus, mais un sondage auprès des bénéficiaires indique 83% de satisfaits. Il ne faut pas généraliser les critiques ponctuelles.

Les chômeurs ne sont pas les seuls critiques, deux rapports vont dans le même sens.

La période d'audit de la Cour des comptes s'arrête avant même que j'entre en fonction. Quant à l'observatoire autoproclamé, je le considère comme un baromètre discutable car orienté. Leur vision est biaisée car ceux qui viennent chez eux sont forcément mécontents. Mais qu'il y ait des gens qui le ressentent mal prouve que tout cela est perfectible.

Qu'attendez-vous?

Le bilan des quatre années de mise en œuvre de la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle, qui doit intervenir durant le premier trimestre 2016.

Les chômeurs qualifiés s'étonnent des activités manuelles. A quoi cela sert-il?

Le stage n'est pas fait pour évaluer leur savoir-faire mais leur «savoir-être». Comment ils se comportent par rapport au respect des directives, des horaires, leur capacité à rester sur un lieu de travail pendant un certain temps. Cela permet de mesurer leur méticulosité. Voir s'ils s'insèrent dans un travail d'équipe avec des collègues. Ces travaux sont subjectivement considérés comme indignes par certains, dont il faut rappeler qu'ils ont passé toute leur période de chômage sans retour à l'emploi. On doit se demander s'ils ont fait le travail sur eux-mêmes pour construire un nouveau projet professionnel.

Avez-vous assisté personnellement à ces stages sur le terrain?

Oui et je n'ai pas trouvé cela dévalorisant. Ce n'est pas forcément enthousiasmant, mais ce n'est que quatre semaines.

Des stagiaires, eux, trouvent cela très long. Faut-il réduire la durée du stage?

dans les ressources humaines: «Ils nous ont donné 25 fiches de cuisine à corriger et à mettre en page, en nous donnant un délai pour le vendredi. Moi, j'avais fini à 12h. Je peux comprendre qu'un mécanicien ait un peu moins d'aisance dans cet exercice. Mais pour moi, c'était un peu léger. Ça n'a servi à rien, c'est trop long quatre semaines de stage, alors qu'en deux semaines on peut faire le tour d'une personne. J'ai perdu mon temps, on a fait des meubles en carton, c'est une aberration totale.» Au point qu'elle a tenu un journal quotidien de son aventure: «Me voici à la gare de triage (...) le matériel de présentation est en panne (...) Les notes prises par l'encadrant sont bourrées de fautes. J'apprends que j'ai été évaluée par un stagiaire qui ne connaît pas l'orthographe et qui au final n'arrive pas à se relire. Le doute commence à monter... (...) Tous les lundis matin nous avons la possibilité de faire des recherches d'emploi de 8h30 à 10h, mais interdiction de téléphoner ou imprimer les trouvailles du Web. (...) Le mardi, c'est presque la descente aux enfers. Cutter, pistolet à colle, ciseaux et peinture. On va s'attaquer à décorer d'autres meubles pour une chambre d'enfants (les enfants d'un des conseillers). Recherches s/Internet de La Reine des neiges et Londres, un vrai cauchemar. J'ai plus de 50 ans et je me retrouve à faire des découpages de La Reine des neiges. Jamais je ne pourrai en informer mes proches (trop honte!!!). 4e semaine: j'apprends que les fiches de cuisine ont été perdues. Je suis furax, mais enfin libre!» **S.S.**

Articles en relation

Le chômage sous le coup des effets du franc fort



Conjoncture Le chômage a poursuivi sa lente progression en Suisse le mois dernier pour passer à 3,4%. Légère hausse à Genève, stabilité pour Vaud. [Plus...](#)

Par P.-A.SA. 09.12.2015

La Gauche veut contraindre l'Etat à créer des emplois pour les chômeurs

Genève L'Alternative et les syndicats

Elle est fixée par le règlement d'exécution de la loi. Il faut une durée qui ne soit pas totalement anodine. On ne peut pas faire des stages individualisés car beaucoup de personnes suivent ces stages. Il existe cependant des équivalences.

La formation du personnel d'encadrement est remise en question, notamment son orthographe.

Ce qu'on leur demande n'est pas d'être des rédacteurs, mais des formateurs! La critique révèle un mauvais état d'esprit.

Certaines activités se font au profit de l'entreprise mandatée. Est-ce normal?

Quitte à faire des rideaux, autant que ça serve à quelqu'un! Il ne faut pas que les encadrants en profitent, mais les stagiaires qui en sont à se dire qu'ils sont une main-d'œuvre qu'on exploite font preuve d'une disponibilité douteuse quant à un retour sur le marché du travail.

Quel est le coût de ces stages?

Chaque stage nous est facturé 2495 francs. Avec 150 stages par mois, cela représente 4,5 millions de francs par an.

S.S.
(TDG)

(Créé: 13.01.2016, 21h20)

veulent réformer l'actuelle loi sur le chômage. Parmi les mesures préconisées: l'égalité de traitement entre Genevois et frontaliers. [Plus...](#)

Par Aymeric Dejardin-Verkinder 22.08.2014

D'anciens bénéficiaires du RMCAS se disent lésés

Chômage Les dernières personnes encore au revenu minimum ont été transférées à l'aide sociale. Pour certains avec une grosse perte financière. [Plus...](#)

Par Eric Budry 05.03.2015

Genève, toujours champion du chômage et de la création d'emplois

Conjoncture Le taux de chômage dans le canton stagne, l'écart se réduit à peine avec le taux de chômage suisse. [Plus...](#)

Par Jean-François Mabut 09.12.2014

«Genèveroule» distinguée pour sa lutte contre le chômage longue durée

Chômage L'association s'est vu remettre mercredi le label «1+ pour tous» par le département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé. [Plus...](#)

Par Flore Amos 21.03.2014

À lire aussi

powered by 

Les Genevois profitent enfin des pistes enneigées

Après des Fêtes sans un... [Plus...](#)

Dominique Warluzel en prison pour 2600 francs

La justice reproche à l'avocat d'avoir tiré sur une... [Plus...](#)

Des milliers d'emplois s'avèrent menacés en Suisse cette année

Le président... [Plus...](#)

Recommandés pour vous

powered by 

▶ La vidéo de la manifestation sauvage

Dans la nuit de samedi à dimanche, plus de 500... [Plus...](#)

▶ «Les huit salopards», la critique vidéo

[Plus...](#)

▶ Djokovic perd son sang froid

[Plus...](#)